

Mercredi 12 décembre 2007

Conseil du STIF du 12 décembre 2007

Un plan pour améliorer les déplacements en Ile-de-France pour 2020.

Le Conseil du STIF a voté le lancement de la révision du PDUIF (Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France) après avoir pris acte des résultats de son évaluation.

La responsabilité de l'évaluation et de la révision du PDUIF ont été confiées au STIF qui a engagé un travail de fond pour proposer une politique de transport adaptée à l'évolution des modes de vie, à la question du réchauffement climatique, aux nouveaux enjeux urbains et à l'évolution des attentes sociales. L'objectif du STIF est de faire du PDUIF un instrument opérationnel pour développer les moyens de transports alternatifs à la route.

Le PDUIF fixe les objectifs et le cadre de la politique de déplacements des personnes et des biens pour l'ensemble des modes de transport (politique de transports publics, circulation, « modes doux », marchandises, etc.) à l'échelle de l'Île-de-France dans une logique de développement durable.

Création d'un Observatoire de la Mobilité en 2008

L'évaluation du PDUIF a montré la nécessité d'appuyer la définition des politiques de transport en Île-de-France sur une meilleure information sur les déplacements à l'échelle de l'ensemble de la région. Elle a également souligné le caractère fragmenté de la connaissance de la mobilité (fragmentation géographique et selon les différents modes de transport).

En conséquence, le STIF a décidé de mettre en place en 2008 un observatoire multi-partenarial de la mobilité à l'échelle de l'ensemble de la région Île-de-France. Cet observatoire traitera à la fois de la mobilité des personnes et des marchandises et concernera l'ensemble des modes de transport (principalement les transports routiers, les transports collectifs, le vélo et la marche).

L'observatoire assurera un suivi régulier de la mobilité et de ses déterminants : évolutions des réseaux de transport, évolutions socio-démographiques et économiques... Il intégrera également la dimension financière des politiques de transport, ainsi que l'analyse des risques et des nuisances (sécurité routière, gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, bruit...).

Quelques enseignements de l'évaluation du PDU

Un des principaux résultats de l'évaluation du PDUIF indique que l'usage des transports publics a fortement augmenté entre 2000 et 2006:

+16% en petite couronne

+7% à Paris

+12% en grande couronne

Sur la même période, l'usage de la voiture particulière en Ile-de-France a augmenté très modérément, et a même fortement baissé à Paris :

+2% en petite couronne

-22% à Paris

+3% en grande couronne

Contact presse :
Grégoire Koenig - 01 47 53 28 78